

Inégaux face aux technologies numériques : un problème d'accès ?

En 2014, 84 % des ménages belges ont au moins un ordinateur, 83 % disposent d'une connexion internet via un ordinateur, un smartphone, ou une tablette. Seuls, 13 % des 16-74 ans n'ont jamais utilisé internet. Le constat est sans appel : les niveaux d'équipement et de consommation des technologies numériques ont fortement progressé ces 10 dernières années en Belgique. Malgré la banalisation des équipements numériques et de leurs usages, il existe encore des inégalités qui prennent différentes formes.

D'abord focalisée sur l'accès aux Technologies d'Information et de la Communication (TIC), la fracture numérique* a fait l'objet de critiques, notamment parce qu'elle se centrait seulement sur l'aspect matériel alors que les taux d'équipement et de connexion des ménages augmentaient rapidement.

En effet, les inégalités face au numérique se n'arrêtent pas une fois que les personnes s'équipent. Le penser c'est présupposer implicitement que l'accès aux Technologies d'Information et de la Communication (TIC) conduit automatiquement à leur usage effectif, en oubliant les éventuels obstacles que chacun peut rencontrer pour les utiliser. Une fois la barrière de l'accès franchie, des différences peuvent apparaître dans la façon dont les contenus en ligne sont utilisés. Ces inégalités liées aux usages sont nommées par certains la « fracture numérique de second degré » pour la différencier de celle du « premier degré » liée à l'accès aux Technologies d'Information et de la Communication (TIC). Ces inégalités sont d'autant plus importantes à prendre en compte alors que de plus en plus de domaines de nos vies impliquent un accès à un contenu numérique.

* La fracture numérique est l'expression populaire qui désigne un large éventail d'inégalités liées à l'accès aux technologies numériques (aussi appelées « TIC » technologies de l'information et de la communication) et à leur utilisation.